

Question écrite N° 3820

Sous-voies de Glovelier et trains rapides sur les rails ?

Baptiste Laville (Verts)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées, en complément des informations apportées en mai 2024 à la question écrite n° 3606 et en 2025 lors du traitement de la motion n°1535.

1. Où en est l'élaboration de l'avant-projet du sous-voies de Glovelier ?

Le Syndicat intercommunal de la zone d'activités microrégionale de la Haute-Sorne (ZAM) a mandaté les CFF pour l'étude de l'avant-projet du passage sous-voie en gare de Glovelier. L'étude bénéficie d'une subvention cantonale. Les CFF indiquent qu'elle pourra être rendue à l'automne 2026.

2. La mise en service du sous-voies de Glovelier en 2029 est-elle toujours d'actualité et le Gouvernement peut-il donner des détails quant au calendrier en lien avec cette réalisation ?

Considérant le fait qu'après l'avant-projet, les CFF devront réaliser l'étude de projet puis franchir le cap de la procédure fédérale d'approbation des plans, et compte tenu de la réponse à la question 3 ci-après, il paraît peu probable qu'une mise en service puisse intervenir en 2029.

3. Des discussions formelles ont-elles été engagées avec les CFF concernant leur participation financière au projet et à combien se monte la part de financement pouvant incomber aux CFF ?

Oui. Plusieurs démarches ont été engagées auprès des CFF pour obtenir un financement de leur part, escompté à environ 50%. En mars 2025, dans le cadre d'une séance en présence de la direction de l'Office fédéral des transports (OFT), la direction des CFF a indiqué que cet ordre de grandeur était correct. Malheureusement, les CFF ont ensuite refusé de confirmer cette participation, indiquant après plusieurs mois seulement qu'ils allaient conduire une étude de flux afin de déterminer les intérêts des CFF dans la création d'un passage sous-voie en gare de Glovelier. Une réponse est attendue pour la fin du premier semestre 2026. En parallèle, le canton est toujours en discussion avec les hautes instances fédérales afin de faire avancer cet important projet pour les transports publics et la ZAM.

4. Le Gouvernement peut-il aussi donner des informations quant au calendrier visant à la réintroduction de trains rapides entre les pôles régionaux de Porrentruy et Delémont ?

Le Gouvernement ne peut donner d'autres informations à propos de la création de trains supplémentaires rapides entre Porrentruy et Delémont. L'existence d'un passage sous-voie en gare de Glovelier est une des conditions nécessaires pour l'introduction de ces trains rapides.

Delémont, le 14 avril 2026

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname, likely 'J.B. Maître'.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître